

FEVRIER

Mercredi 14	9h-9h45 _____	Messe des Cendres (entrée en Carême)
	19h _____	Messe des Cendres (entrée en Carême) Suivie d'un bol de riz solidaire
Vendredi 16	16h-17h _____	Chemin de Croix
Vendredi 23	16h-17h _____	Chemin de Croix

MARS

Vendredi 1^{er}	16h-17h _____	Chemin de Croix
Vendredi 8	16h-17h _____	Chemin de Croix
Samedi 9	10h-12h _____	Célébration pénitentielle Catéchisme & Aumônerie
Dimanche 10	10h30 _____	Dimanche de <i>Lætare</i> (mi-Carême)
Vendredi 15	16h-17h _____	Chemin de Croix
Samedi 16	10h-12h _____	Intervention Enfants du Mékong (Aumônerie)
Vendredi 22	16h-17h _____	Chemin de Croix
Dimanche 24	10h30 _____	Messe des Rameaux (entrée à Jérusalem)
	15h30-17h _____	Célébration pénitentielle pour tous

Semaine sainte

Mardi saint 26	20h _____	Messe Chrismale <i>Cathédrale St Louis</i>
Jeudi saint 28	21h _____	Messe du Jeudi Saint (Cène)
	22h-08h _____	Adoration tout au long de la nuit
Vendredi saint 29	8h-8h20 _____	Fin de l'adoration et office des Laudes
	15h-16h _____	Chemin de Croix
	17h30-18h _____	Chemin de Croix pour les enfants
	21h _____	Célébration du Vendredi Saint (Passion) <i>Quête impéree pour les lieux saints de Palestine</i>
Samedi saint 30	21h _____	Vigile Pascale (passage des ténèbres à la lumière) <i>et changement d'heure !</i>
Dimanche 31	10h30 _____	Messe de Pâques (célébration de la résurrection)
	11h30 _____	Chasse aux œufs

EFFORTS DE CARÊME

PRIERE

à l'église, et à la maison...

À partir des Cendres, avant chaque célébration, laissons nos bavardages aux portes de l'église et tournons nos cœurs vers Dieu dans un véritable silence.



Oraison, confession, chemin de Croix, chapelet médité, lecture de la parole de Dieu ou de tout autre écrit permettant d'approfondir son chemin de foi... faites de ce Carême un temps de conversion personnelle.

CHARITE

durant le Carême, nous soutiendrons deux actions :

Le Secours Catholique : pensons aux plus démunis en déposant nourriture non périssable et produits d'hygiène à l'entrée de l'église.



l'association Enfants du Mékong : une cagnotte sera tenue tout au long du Carême pour l'association. Les enfants de l'aumônerie rencontreront un membre de l'association qui leur fera découvrir les actions d'Enfants du Mékong.



JEÛNE & ABSTINENCE *associer le jeûne à la pratique de la prière et de la charité*

Actes de pénitence par essence, le jeûne et l'abstinence nous font nous associer au Christ souffrant.

Comme le Christ a jeûné quarante jours dans le désert, le chrétien est appelé, à travers la discipline ascétique du jeûne, à prendre conscience du manque, à rejoindre le Christ dans sa blessure au désert, dans sa souffrance au calvaire.

L'Église recommande que durant les jours de pénitence (les vendredis tout au long de l'année) et pendant le carême, les chrétiens soient disposés en se privant de nourriture, en s'abstenant de toute activité pouvant distraire le corps et éloigner la présence de Jésus-Christ. Pas de viande, une pénitence complète, des aumônes, des dons, de la joie et aucune communication évoquant le jeûne à une personne tiers.

Jeûner consiste soit à se priver de nourriture, soit à ne faire qu'un repas léger par jour, dans la limite du bon sens : en-dessous de 14 ans, au-dessus de 60 ans, en cas de grossesse, de maladie ou de faiblesse, il est recommandé de s'abstenir.

Pendant ce temps qui nous prépare à la joie de Pâques, il est demandé d'être plus particulièrement attentifs aux jours de jeûne que sont le mercredi des cendres et le vendredi saint.